

*La Lettre n° 28*

*Mai 2023*

### Mot du Maire

*Voici votre nouvelle lettre printanière rédigée par nos secrétaires.*

*Notre recensement s'est très bien déroulé et nous remercions tous les habitants qui ont répondu rapidement à cette obligation et notre agent recenseur qui a mené à bien sa mission, nous attendons maintenant le chiffre officiel de l'INSEE mais nous sommes environ 650 habitants.*

*Nous avons demandé depuis plusieurs années la reconnaissance en catastrophe naturelle sécheresse pour notre commune, celle-ci vient enfin d'être reconnue pour l'été 2022... à chacun de contacter son assurance pour essayer d'avoir une indemnisation.*

*À notre niveau nous essaierons de réduire l'empreinte carbone, cette année en investissant dans un éclairage de la rue du Parc en luminaires entièrement solaire et en réduisant nos distributions de papiers, à terme vous ne devriez recevoir que le bulletin et 2 lettres par an. L'application mobile, le site internet et les réseaux sociaux deviendront les principales sources d'informations ! Nous garderons bien sûr un affichage papier sur les panneaux communaux.*

*Les études pour le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) avancent et nous devrions avoir des cartes des zones constructibles courant 2023, vous serez informé de l'avancement de ce dossier.*

*Le destockeur qui louait notre local commercial a finalement abandonné. Nous gardons ce local disponible pour le moment en attendant de nouvelles idées pour essayer de mettre un peu de vie dans ce lieu, vos réflexions ou avis sont les bienvenus !*

*Bonne lecture et très bel été à tous.*

*Laurent Meunier*

### INSCRIPTIONS RENTRÉE 2023



#### École maternelle La Clef des Champs

Pas de date limite d'inscription.  
Vous pouvez contacter la mairie de Vouillé pour transmettre votre demande d'inscription.  
Toutes les informations sont disponibles sur leur site :  
<https://mairie-vouille86.fr>

#### École élémentaire du Petit Bois

Vous pouvez prendre contact avec la directrice, Mme Kiener Habrioux par téléphone au 05 49 51 48 58.  
Une porte ouverte est organisée le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023.

#### Écoles maternelle, primaire et collège de La Chaume

Pas de date limite d'inscription.  
Vous pouvez contacter directement le secrétariat de l'établissement au 05 49 51 81 25 pour une pré-inscription.

### RAPPEL : OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN EN 2023

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers et les entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace

**« Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).**

Si vous n'avez pas la possibilité de vous connecter à internet, vous pouvez contacter l'administration fiscale via le réseau France Services, les centres de contact (0809 401 401 appel gratuit) ou le service des impôts des particuliers au 05 49 38 24 00.

**Les explications avec [Service-Public.fr](https://service-public.fr).**

### INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES

**Sur le site de la Région Nouvelle Aquitaine**

<https://scolaire86.transports.nouvelle-aquitaine.fr>

Inscriptions aux transports scolaires 2023/2024 à partir du mois de juin 2023.

## RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE ANNÉE 2022

La commune a été reconnue catastrophe naturelle sécheresse pour l'année 2022.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre compagnie d'assurances **au plus tard le 3 juin 2023** pour effectuer votre déclaration de sinistre si vous êtes concernés.

L'arrêté N° IOME2308745A de reconnaissance est disponible à la mairie pour votre dossier.

État de  
catastrophe  
naturelle  
Sécheresse  
2022



### AIDE ACHAT VÉLO ÉLECTRIQUE

Vélo à Assistance électrique, pliant ou cargo, neuf ou d'occasion acheté chez un professionnel avec SAV. La Communauté de Communes du Haut-Poitou vous apporte une aide de 25% du prix TTC de votre vélo à assistance électrique plafonnée à 200 euros. Aide limitée à l'achat d'un VAE par foyer fiscal. Aide cumulable, sous conditions, avec les aides de l'Etat («Bonus Vélo»).

**Dans la limite des crédits disponibles jusqu'au 31/12/2023**

Pour tous renseignements :

05 49 51 93 07 ou cc-hautpoitou.fr

<https://cc-hautpoitou.fr/amenagement-territoire/developpement-durable/mobilite-3/>



### NOS FESTIVITÉS

Nos manifestations ont repris toujours dans la bonne humeur et appréciées de tous.



Le repas des aînés offert par la commune a eu lieu le dimanche 12 mars en présence de beaucoup de « jeunes de 65 ans et plus ».

La soirée Disco a été organisée le samedi 18 mars par l'Association Anim'Frozes, animée par DJ MARCO.

### APPLI ILLIWAP - MOYEN DE COMMUNICATION

Pour des raisons écologique et économique, nous vous informons que nous ne distribuerons plus les flyers pour certaines festivités concernant la commune dans les boîtes aux lettres.

Nous vous invitons à télécharger l'application ILLIWAP gratuite sur votre smartphone.

Les informations seront affichées sur le panneau situé Place de la Croix.



### TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE



Rue des Beaussais :  
Aménagement des trottoirs

Rue du Parc :  
Aménagement des trottoirs et installation d'un système d'éclairage solaire.

### GROUPEMENT DE COMMANDE PELLETS DE BOIS

Pour les administrés qui utilisent les pellets de bois, nous envisageons de faire un groupement de commande pour baisser les coûts, aussi nous aimerions savoir si vous êtes intéressés.

Vous pouvez nous faire part de votre réponse soit par mail, soit par téléphone.



### SOUTIEN AUX UKRAINIENS

La Communauté de communes organise une nouvelle collecte du 15 mai au 15 juin 2023. Vous pouvez déposer vos dons directement à la mairie.

La population Ukrainienne a plusieurs besoins : Aliments qui se conservent : boîtes de conserve, aliments secs (pâtes, riz...), compotes, lait infantile... Produits d'hygiène, Produits de nettoyage, Produits médicaux : désinfectants, pansements, bandages...Nourriture pour animaux et produits vétérinaires (même périmés). Merci de votre soutien.

### CALENDRIER DES FÊTES ET CÉRÉMONIES :

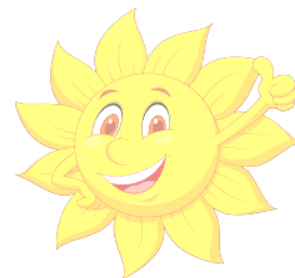
Vendredi 2 juin : Fête des voisins

Vendredi 23 juin : Fête de la musique

Vendredi 14 juillet : Cérémonie du 14 juillet au Monument aux morts à 11H30

Samedi 15 juillet : Repas fête Nationale à partir de 12h00

Dimanche 24 septembre : Vide greniers au stade



### HORAIRES DE LA MAIRIE

Le lundi, jeudi et vendredi	9h00 – 12h30 et 14h00 – 17h00
Le mardi	9h00 – 12h30 et 14h00 – 18h00
Le mercredi	9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

**Secrétariat Mairie :** Tél : 05 49 51 84 14

**Mail :** [contact@frozes.fr](mailto:contact@frozes.fr)

**Site :** [mairiefrozes.fr](http://mairiefrozes.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est toujours ouverte

**Le mercredi et vendredi de 16h à 18h.**

